

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2019

Président : Monsieur Michel MARCHAND, Maire

Secrétaire de séance : Madame HARDIER-QUINT

Présents : Mrs : MARCHAND, GODEFROY, VEISSE, DE RE, LAMBERT, CHARTREL, DURAND, LECOMTE et POIRET

Mmes : FERNANDEZ-MOPIN, HARDIER-QUINT, HERVAUX et SEZILLE DES ESSARTS

Pouvoirs : Mme SIMON à M. MARCHAND

Absents excusés : Mr LEFEVRE

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 1^{er} février 2019, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal constate les résultats du Compte Administratif 2018 conformes au Compte de Gestion du Receveur Municipal soit :

- Excédent de fonctionnement : 46 709.80 €
- Excédent d'investissement : 104 804.89 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reporter ces résultats au Budget Primitif 2019

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2018 en recettes d'investissement au Budget Primitif 2019 soit :

- 104 804.89 € à l'article 001
- 46 709.80 € à l'article 1068

TAUX D'IMPOSITION 2019

Sur proposition de Monsieur le Maire et après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019 à savoir :

- Taxe d'habitation : 15.84
- Foncier bâti : 21.33
- Foncier non bâti : 74.27

BUDGET PRIMITIF 2019

Sur présentation de Monsieur le Maire et après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 595 898.00 €
- Section d'investissement : 984 143.69 €

SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'octroi d'une subvention pour le fonctionnement du CCAS communal.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'une subvention de 6 500 € pour l'année 2019 au profit du CCAS.

TRAVAUX RESEAU EAU POTABLE RUELLE CRAMPE : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire évoque le problème du réseau d'eau potable ruelle Crampe. Afin que toute la ruelle soit desservie, Monsieur le Maire souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et passer un marché de maîtrise d'œuvre pour ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'engager les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

ELECTIONS EUROPEENNES : PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai pour un seul tour. La composition du bureau de vote est établie. Le secrétariat transmettra le planning des permanences à chaque conseiller.

RAPPORTEURS DE COMMISSIONS

Communication :

Une réunion sera fixée pour actualiser le site Internet.

AFFAIRES DIVERSES

La propreté du bois est encore évoquée. De nombreuses parcelles sont privées. Monsieur le Maire se rendra sur place pour faire un état des lieux avec nos agents techniques.

Le 16 mai prochain, Cuts sera une étape dans la course cycliste « Les 4 jours de Dunkerque ». Monsieur le Maire précise que la circulation sera interrompue sur la RD 934 pendant au moins deux heures entre 12 h 30 et 14 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Michel MARCHAND

